



Refus de carte de séjour par la préfecture de police :

Par Lemderbel

Bonjour,
Je suis née le 11/02/1962 à Paris 11ème et j'y ai vécu jusqu'à mes 21 ans!
Je suis mariée, j'ai quatre enfants et je vis à Constantine en Algérie!
En 2001, je suis retournée en France pour renouveler ma carte de séjour!
Au début, on m'a dit oui le 12 juin 2001 et ensuite, non le 20 juillet 2001!
La Préfecture de Police m'a fait signé un papier malgré moi!
Est-ce-normal?
Depuis, je suis retournée dans mon pays d'origine!
Toute ma famille réside en France!
Merci d'avance pour votre réponse!
Amicalement!